



Direction des Etudes et des Prévisions Financières

Division des Synthèses Macro-économiques

Service du Rapport Economique et Financier

Actualisation des données figurant dans le site « égalité des hommes et des femmes en francophonie » au sujet de la BSG au Maroc

Le site de l'Organisation Internationale de la Francophonie « égalité des hommes et des femmes en francophonie » a publié un article au sujet de la budgétisation sensible au genre (BSG) au Maroc. Cette fiche se propose d'actualiser et de compléter les données en la matière.

Le programme de Budgétisation Sensible au Genre (BSG) conduit par le Ministère de l'Economie et des Finances en partenariat avec l'UNIFEM vise à rendre les politiques publiques et les pratiques budgétaires redevables et réceptives au regard de la réduction des multiples dimensions de la pauvreté et des inégalités selon le genre. Ce programme a connu d'importantes avancées durant ces dernières années.

La BSG s'inscrit dans le cadre de la réforme budgétaire en cours. Cette réforme ambitionne de mettre en place une nouvelle culture de la dépense basée sur la performance et l'évaluation des résultats au regard d'objectifs de développement préalablement définis. Cette dynamique tente également de renforcer la déconcentration budgétaire pour favoriser une gestion de proximité répondant aux attentes des citoyens.

J. Principales mesures mises en œuvre

Le programme BSG a permis le renforcement des capacités et la mise en œuvre d'outils statistiques sensibles au genre. Il a permis également d'ancrer la BSG dans le processus de réforme budgétaire à travers ses dispositifs de programmation et de suivi de la performance. Aussi a-t-il permis d'évaluer les politiques publiques à travers une perspective genre.

1. Renforcement des capacités

Le programme BSG a permis le renforcement des capacités nationales pour l'intégration de la dimension genre dans l'élaboration et l'analyse des budgets des responsables chargés de la planification, de la préparation, de l'exécution et de l'évaluation du budget selon une perspective genre. La sensibilisation et la formation y afférente ont porté sur la clarification des concepts, la méthodologie d'intégration de la dimension genre dans la planification ainsi que l'élaboration, le suivi, l'exécution et l'évaluation des budgets.

Le processus de renforcement des capacités lancé depuis 2003 a été poursuivi dans le cadre des ateliers annuels de préparation du Rapport Genre. Les personnes ayant bénéficié de ces formations relèvent de 25 départements ministériels.

En outre, le processus BSG a été appuyé par l'élaboration de deux outils de sensibilisation et de formation à la gestion budgétaire axée sur les résultats intégrant la dimension genre au regard du système budgétaire marocain et du processus d'élaboration et d'exécution de la Loi de Finances. Le guide, premier outil élaboré, vise la sensibilisation des parlementaires et des ONG à la réforme budgétaire en cours et à la BSG plus particulièrement. Le second produit, un manuel, est destiné aux responsables de la planification et de la programmation budgétaire pour l'intégration de l'optique "genre" dans les budgets sectoriels.

2. Outils statistiques sensibles au genre nécessaire à l'identification des priorités et des besoins des populations

Afin de permettre à la BSG de répondre efficacement aux besoins des populations, des outils statistiques sensibles au genre ont été développés depuis 2006. La démarche adoptée a été d'établir en parallèle un essai d'estimation du coût de mise en œuvre des OMD gendérisés, un recueil de statistiques sensibles au genre et de développer un système d'information au niveau local dans deux communes pilotes.

Afin de consolider les liens entre les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) gendérisés et les objectifs et cibles quantifiés des ministères sectoriels, une étude « Essai d'estimation des coûts de mise en œuvre des OMD gendérisés au Maroc » a été réalisée. Elle établit une méthodologie de calcul du coût de la gendérisation des OMD au Maroc sur la base de l'adaptation et de la compilation des méthodologies existantes au niveau international.

L'année 2006 a été l'occasion de lancer un dispositif de suivi communautaire (CBMS) dans deux communes Bouaboud (commune rurale) et Essaouira (municipalité urbaine). Ce dispositif permet d'établir un diagnostic sensible au genre, élément important pour l'élaboration de programmes et projets de développement visant à impacter positivement le quotidien des hommes et des femmes, des garçons et des filles. Cette étude pilote porte sur 11 domaines de développement : les caractéristiques démographiques, les caractéristiques culturelles et éducatives, les activités économiques, la pauvreté des ménages, les micro crédits, les caractéristiques liées à la santé, les conditions de vie des ménages, la violence, l'environnement, la gouvernance et le genre. Depuis, deux passages de l'enquête ont été effectués et les résultats ont été partagés au niveau des deux communes en décembre 2007. Le second passage a été l'occasion d'introduire le volet budget temps des hommes, des femmes, des filles et des garçons de plus de 6ans.

L'étude intitulée « Examen exhaustif des statistiques sensibles au genre au Maroc » a été également élaborée pour fournir des statistiques susceptibles d'être utiles à une analyse thématique et sectorielle sensible au genre. Cette étude a trait au concept genre et aux sources de données statistiques, à la démographie, à la santé, à la morbidité et la santé reproductive, à l'éducation, à la scolarisation et à la formation. Elle porte également sur l'activité économique, la pauvreté et les conditions de vie ainsi que la prise de décision, les médias, les détenus et les mineurs.

3. Suivi et évaluation des politiques publiques à travers une perspective genre

Un premier Rapport Genre accompagnant le projet de Loi de Finances 2006 a été réalisé par le département des finances. Ce rapport favorise le déploiement d'une culture d'évaluation et de transparence des politiques publiques et éclaire le débat sur les priorités publiques, les moyens pour y parvenir et leurs impacts sur les bénéficiaires.

Initialement annexé au Rapport Economique et Financier, ce rapport, se rapportait à 4 départements. Pour la Loi de Finances 2007, les départements dont les programmes et les budgets ont fait l'objet d'évaluation sont en nombre de 11. Le processus d'élargissement des départements souscrivant à la préparation du Rapport Genre s'est poursuivi en 2008, 2009 et 2010 étendant son champ d'analyse à 25 départements actuellement. Ce rapport qui est n'est plus annexé au Rapport Economique et Financier, accompagne le projet de loi précité comme un rapport à part entière depuis octobre 2008. Il est devenu aujourd'hui incontournable et a suscité un grand intérêt de la part des parlementaires et de la société civile.

4. Intégration de la dimension genre dans la planification et l'élaboration des budgets

En 2007, le département des finances soutient les Secrétariats d'Etat chargés de la Formation Professionnelle et de l'Alphabétisation et de l'Education Non Formelle pour l'introduction de la dimension genre dans l'élaboration et l'analyse de leur budget.

L'intégration de la dimension genre au budget a été confortée par la recommandation de Monsieur le Premier Ministre, dans ses lettres de cadrage afférentes à la préparation des projets de Loi de Finances 2007 et 2008 consistant en la prise en compte de la dimension genre lors de la programmation budgétaire.

En 2007, une circulaire du Premier Ministre portant sur l'intégration de la dimension précitée aux politiques et programmes de développement du gouvernement renforce l'élan de son institutionnalisation.

Le processus lancé d'intégration de la dimension genre aux programmes sectoriels a été poursuivi en 2008, en associant 3 nouveaux départements (Santé, Emploi, MEF). Ainsi cinq départements sont associés à cette initiative pour la préparation de leur budget au titre de l'année 2009. Cette dynamique a été soutenue par le département des finances qui a assuré le suivi de ces départements dans la déclinaison de leurs programmes, les objectifs et les indicateurs de résultat y afférents sensibles au genre.

Aussi les travaux accomplis dans le cadre de la mise en place de la réforme budgétaire axée sur les résultats et sensible au genre, consacrent-ils dorénavant l'intégration du genre de manière effective dans les documents budgétaires des départements ministériels impliqués dans ce processus, en particulier dans leur morasse d'indicateurs.

5. Le partage d'expérience et la communication

Le partage d'expérience s'est traduit par la communication et la coopération à de multiples occasions pour ouvrir l'expérience BSG-Maroc sur son environnement national et international. Le département des finances a participé, au cours de l'année 2008, à des événements au niveau international et organisé des rencontres pour partager l'expérience marocaine dans le domaine de la BSG.

L'expérience nationale du budget genre est de plus en plus reconnue à l'échelle internationale comme un exemple de bonne pratique. Elle a été présentée à l'Assemblée Générale des Nations Unies, en mars 2007, à New York, lors du débat thématique informel sur la promotion de l'égalité de genre et le renforcement des capacités des femmes.

Durant la même année, l'expérience nationale a aussi fait l'objet d'une présentation en tant que bonne pratique à la Commission Economique et Financière (Deuxième Commission) de l'Assemblée Générale des Nations Unies lors d'un Panel sur "le financement de l'égalité de genre dans le cadre du suivi du consensus de Monterrey" à New York. L'organisation de ce Panel s'inscrit dans le cadre des préparatifs de la conférence d'évaluation de la mise en œuvre des engagements pris dans le Consensus de Monterrey, prévue en 2008, à Doha au Qatar.

Elle a également été présentée comme initiative pilote lors d'une rencontre sur l'efficacité du développement organisée à Dublin en avril 2007 par le Réseau du CAD-OCDE sur l'environnement et le développement, la gouvernance et l'égalité entre les sexes et le groupe de travail sur l'efficacité de l'aide.

L'expérience a été partagée à Frankfurt lors du Symposium Européen sur le Budget Genre, sous le thème « Partageons les avantages – le budget public et son rôle, son potentiel et sa valeur pour l'égalité entre les hommes et les femmes et pour la justice sociale », organisé par l'Union Européenne. L'expérience marocaine a également été partagée à Pékin lors d'une rencontre organisée, durant la même année, par le PNUD Chine et la Fédération des Femmes Chinoise visant à sensibiliser le gouvernement chinois, et plus particulièrement le Ministère des Finances chinois sur l'intérêt de l'approche.

L'expérience nationale a également fait l'objet d'une communication à Bruxelles lors du séminaire organisé en avril 2008 sur la budgétisation sensible au genre par le «Belgian Institute for Equality between women and men» et l'Urije University de Bruxelles.

Le processus marocain de budgétisation sensible au genre a également été présenté au Québec durant la même année, lors d'une conférence organisée par l'Organisation de la Francophonie et l'Université Laval, ainsi qu'à Bruxelles en septembre 2008 lors de la rencontre du groupe d'experts sur le budget genre et l'efficacité de l'aide et lors de la Conférence Euromed "Women Economic Rights : making a difference in the Mediterranean" organisée par la Commission Européenne, le British Council et le Mediterranean Institute of Gender Studies.

Cette dynamique a également été présentée en 2009, à Bangkok, lors de la consultation régionale pour concevoir la stratégie à adopter par l'UNIFEM en matière de BSG dans la région de l'Asie Pacifique et des Etats arabes. Elle a également fait l'objet d'une présentation relative à l'intégration de ce processus dans l'agenda de l'efficacité de l'aide

En outre, les échanges avec l'extérieur seront renforcés suite aux diverses sollicitations de plusieurs partenaires. Un programme de coopération est en cours avec la Banque Mondiale. La Direction des Etudes et des Prévisions Financières relevant du département des finances a également été saisie par le Chili, l'Espagne et la Belgique à ce sujet.

Par ailleurs un site Internet de la BSG a été mis en place par le Ministère de l'Economie et des Finances via son site Internet. Ce site a permis la sensibilisation des acteurs du département des finances ainsi que ceux des autres départements sectoriels contribuant ainsi de manière effective à la mise en place d'une communauté de praticiens. Il contribue désormais à la constitution d'une mémoire institutionnelle de la BSG au Maroc.

Cette rubrique est alimentée régulièrement par les outils de travail et les événements du programme. Le lien y afférent est le suivant : http://www.finances.gov.ma/portal/page?_pageid=73,17816083&_dad=portal&_schema=PORTAL

En outre, le travail réalisé sur l'introduction de la dimension genre dans les budgets sectoriels au niveau de la programmation et de l'évaluation a permis d'identifier les bonnes pratiques et de formuler une démarche type susceptible de faciliter la généralisation de l'initiative de manière plus soutenue. Le Knowledge Management de la BSG, actuellement en cours de finalisation, permettra de capitaliser les connaissances et les leçons apprises et de mieux répondre aux demandes d'information croissantes au niveau national et international.

II. Grandes priorités à partir de 2010

L'année 2010 se traduira par le lancement de la mise en oeuvre d'une nouvelle phase du processus de BSG en partenariat avec l'UNIFEM dont la réflexion 2009 a été entamée en 2009 et dont les priorités se présentent comme suit :

- Capitaliser les acquis des initiatives BSG
- Renforcer la complémentarité et la synergie entre les initiatives BSG
- Rendre plus efficaces la mise en oeuvre et la coordination des initiatives BSG.

Parmi les priorités pour l'année 2010, figurent la réforme de la Loi Organique des Finances. Ce nouveau cadre budgétaire offrira une meilleure lisibilité et une orientation de la gestion budgétaire vers la performance. Cette réforme permettra d'assurer une meilleure utilisation des deniers publics pour des prestations de qualité. La refonte de cette loi permettra d'accélérer le processus de réforme budgétaire et la généralisation de la prise en compte de la dimension genre dans la planification, la programmation et l'exécution des politiques publiques dans le souci d'assurer l'équité à travers des politiques de proximité. Elle permettra également d'intégrer et de synchroniser les différents programmes de développement social pour une prise en compte effective des besoins différenciés des populations et une responsabilisation accrue des acteurs locaux.

La seconde priorité consiste à élargir, dans le cadre du Rapport Genre, l'évaluation des politiques publiques au regard des besoins, intérêts et préoccupations des populations et ce, à l'ensemble des départements ministériels.

La troisième priorité réside dans l'affinement des statistiques. La démarche de performance nécessite de disposer de statistiques lisibles et capables de renseigner sur les différentes missions de l'Etat au regard des dimensions du développement. En matière de suivi et d'évaluation des projets/programmes, ils constituent un moyen simple et fiable pour mesurer leur degré de réalisation et leurs effets et leurs impacts sur les populations bénéficiaires. Les statistiques concernant les individus devront être toutes désagrégés par sexes et croisées avec d'autres variables (la région, les secteurs, l'âge...) afin de produire des informations et de permettre l'élaboration d'indicateurs pertinents susceptibles d'évaluer l'atteinte par une population donnée des objectifs de développement.

Afin d'améliorer la pertinence des indicateurs élaborés jusque là et refléter la situation des femmes et des hommes, des filles et des garçons dans tous les domaines, ils devront être sensibles au genre. Ils permettront ainsi d'identifier et d'analyser de manière systématique, les différences et les questions de genre et d'évaluer les progrès accomplis dans la promotion de l'équité et de l'égalité.

En outre l'institutionnalisation du processus de budgétisation sensible au genre dans le département des finances compte également parmi les priorités de l'action de ce département en matière de renforcement du rôle des femmes dans la société. Ce processus permettra d'accélérer la mise en œuvre des mesures et actions prévues dans ce sens.

Compte tenu de la nouveauté des techniques de budgétisation sensible au genre à travers le monde qui requièrent un développement continu des capacités et des outils qui permettent d'institutionnaliser la démarche au sein des cadres et processus budgétaires nationaux, la création d'un Institut Budget Genre pour les pays francophones et arabophones est prévue. Son siège sera au Maroc.

Par ailleurs, le Maroc est appelé à décliner des actions et mesures phares visant à répondre au souci d'efficacité exprimé par les bailleurs de fonds. Il arrêtera, dans ce contexte, un plan d'action favorisant une meilleure prise en charge de la dimension genre assorti d'indicateurs de suivi. Il devra s'engager à réaliser les objectifs assignés à ce plan d'action pour bénéficier de l'appui de ces pays partenaires.